

AVANT-PROPOS

COMMENT ET POURQUOI MOBILISER LES ÉMIGRÉS ? APPROCHE COMPARÉE DES PARTIS POLITIQUES À L'ÉTRANGER¹

Tudi Kernalegenn & Émilie van Haute

Pour Weber (2003 [1917-1919]), le développement du suffrage universel avait pour corollaire l'essor des partis politiques. Pour s'adresser à une population dotée de droits citoyens et de la possibilité de désigner directement ses représentants, les partis politiques avaient vocation à remplacer inéluctablement les notables traditionnels. De fait, et selon Schattschneider (2009 [1942]), on peut difficilement imaginer la démocratie représentative sans partis politiques, qu'il considère comme consubstantiels à la démocratie moderne mais également comme un préalable à l'invention de celle-ci. À différentes reprises à travers leur histoire, les partis ont initié ou se sont adaptés aux élargissements et aux transformations du corps citoyen et électoral (Dalton, Farrell, & McAllister, 2011).

Ces dernières décennies, les phénomènes de globalisation et de transnationalisation ont généré des questionnements quant aux droits civiques et politiques des non-nationaux sur le territoire national, et des nationaux en dehors du territoire national. Sur ce dernier aspect, les émigrés ont de plus en plus obtenu des droits civiques et politiques dans leur pays d'origine (Collyer & Vathi, 2007; Ellis, Navarro, Morales, & Wall, 2007; Rhodes & Harutyunyan, 2010), en matière de droits de vote, d'institutions représentatives et même de représentation spécifique au Parlement. Ainsi, entre 1991 et 2011, le nombre de pays ayant octroyé le droit de vote à leurs citoyens non-résidents a été multiplié par quatre, passant de 31 à environ 130 pays (Jaulin, 2014). Depuis le début du siècle même, plus d'une dizaine de pays (dont cinq États-membres de l'Union européenne) ont octroyé à leurs expatriés des députés qu'ils élisent directement, dans le cadre d'une ou plusieurs circonscriptions hors des frontières territoriales de l'État (Collyer, 2014b).

Ces réformes ont des conséquences politiques (démocratiques et identitaires notamment) importantes. Elles concernent des millions de citoyens : on estime en effet à 3 % – plus de 215 millions – la population mondiale qui vit hors de son pays de naissance (Meseguer & Burgess, 2014). Les électeurs expatriés peuvent même influencer le résultat des élections, comme en Roumanie en 2009 (Bureau, 2011) ou en Italie en 2006 (Laguerre, 2013). Ces réformes et leurs conséquences ont dès lors été l'objet d'une littérature de plus en plus développée depuis les années 1990 (Collyer, 2013; Lafleur, 2013). Rhodes et Harutyunyan (2010) comparent l'extension des droits civiques et citoyens aux émigrés à celle d'autres groupes « précédemment exclus », tels que les pauvres, les minorités raciales et les femmes. Les caractéristiques de ces nouveaux bénéficiaires de droit ne sont pas toutefois uniquement sociales, mais aussi territoriales, ce qui bouscule la compréhension classique de la démocratie territoriale (Østergaard-Nielsen & Ciornei, 2019a).

La littérature s'intéressant à ce phénomène s'est développée dans deux champs séparés. Le premier champ, ancré dans l'étude des migrations, voire des théories de la citoyenneté, aborde la question du point de vue individuel et de la demande en termes de droits sociaux et politiques qui y est liée. Si cette littérature mentionne régulièrement la présence de partis politiques auprès des émigrés, à quelques exceptions près toutefois (Dark III, 2003; Østergaard-Nielsen & Ciornei, 2019b), ces recherches intègrent les partis politiques dans le paysage plus large des organisations communautaires, sans s'y attarder spécifiquement. Le

¹ Ce numéro spécial, et le colloque dont il est issu, s'inscrit notamment dans le cadre du projet POLEMIG. Il a reçu un financement du Programme de recherche et d'innovation Horizon 2020 de l'Union européenne, sous la forme d'une bourse Marie Skłodowska-Curie, en vertu de la convention de subvention n°705872. Il a également bénéficié du soutien de l'ABSP, du FNRS, d'ISPOLE, du CEVIPOL et de l'AUF.

second champ, celui de l'étude des partis politiques, porte davantage sur le niveau systémique et sur l'offre politique et institutionnelle spécifique construite autour de ces nouveaux bénéficiaires. Cette littérature sur les partis politiques ne s'est pour l'instant que très peu penchée sur la question, malgré un tournant dénonçant le nationalisme méthodologique dominant et le développement d'une littérature s'intéressant aux partis politiques dans les contextes multi-niveaux (Detterbeck, 2012). Nous estimons pourtant que cette extension de la sphère démocratique des États-nations établis a créé une nouvelle arène pour les partis politiques.

L'objectif de ce numéro spécial, qui fait suite à un colloque organisé en avril 2018 à l'UCLouvain, est donc de croiser ces deux littératures qui ne se sont qu'incidemment rencontrées, et qui ne discutent pas vraiment entre elles. Il s'agira de poser les premières bases d'un savoir partagé sur la question en analysant de manière comparée la multidimensionnalité des partis politiques à l'étranger. Nous entendons par parti politique à l'étranger les comités et fédérations établis par des partis nationaux ou régionaux en dehors du territoire auxquels ils se réfèrent, c'est-à-dire les partis visant à mobiliser directement dans leur pays de résidence les émigrés et citoyens établis à l'étranger.

Les questions que nous soulevons sont nombreuses : Quelles sont les fonctions des partis politiques à l'étranger ? Quelles sont leurs spécificités organisationnelles ? Qui sont leurs sympathisants, leurs militants et leurs responsables ? Quelles sont leurs motivations et qu'est-ce qu'ils font ? Comment ces partis à l'étranger se développent-ils ? Comment créent-ils des liens avec leurs électeurs ? Est-ce qu'ils sont réglementés de la même manière que leur parti central ? Répliquent-ils le système des partis en métropole ou observe-t-on des développements asymétriques ? Ont-ils des cultures idéologiques et politiques spécifiques ? Quel est l'impact des réformes électorales sur leur dynamisme et leur organisation ? Quels sont les déterminants de leur implantation ?

Pour éclaircir les enjeux de ce dossier, nous allons tout d'abord expliquer comment l'intégration des émigrés dans la sphère de la citoyenneté nationale a ouvert de nouvelles perspectives de recherche, rassemblées généralement sous le concept de « transnationalisme » (1). Puis nous soulignerons l'enjeu pour l'étude des partis politiques de sortir du nationalisme méthodologique, pour aborder la réalité des partis politiques à l'étranger (2). Nous présenterons ensuite les grandes formes que peuvent prendre les partis politiques à l'étranger (3), avant de présenter les articles de ce dossier, au prisme notamment de ce qu'ils révèlent sur les fonctions des partis politiques à l'étranger (4).

1. L'intégration des émigrés dans la sphère de la citoyenneté

La littérature sur les migrations est largement dominée par l'attention portée aux immigrants, c'est-à-dire aux migrants dans leur pays d'accueil. Pourtant tout immigré est également un émigré, comme le constatait Sayad (1977). Si ce constat est récurrent et globalement encore valable, depuis les années 1990 un nombre croissant de chercheurs travaille sur l'émigration, c'est-à-dire sur les liens entre le migrant et son pays d'origine (Bauböck, 2003; Collyer, 2013; Ragazzi, 2009).

À quelques exceptions près, ce n'est que récemment que les États-nations ont commencé à s'intéresser à leurs émigrés, et l'idée de leur conférer des droits sociaux et politiques est encore plus récente (Burgess, 2014), mais aujourd'hui en voie de généralisation (Gamlen, 2008). Alors que, jusqu'à récemment, le désintérêt, voire l'hostilité, des États vis-à-vis de leurs émigrés était la norme (Bauböck, 2003; Østergaard-Nielsen, 2003a), ce n'est plus le cas. Un nombre croissant d'États donne des droits sociaux et politiques à leurs ressortissants établis à l'étranger. Ces évolutions sont pour partie suscitées par les intérêts économiques et politiques des États (Fitzgerald, 2006; Itzigsohn, 2000). Pour autant, plusieurs

études ont démontré qu'il n'y a pas de relation claire entre la dépendance d'un État vis-à-vis des transferts financiers et du lobbying politique de ses émigrés, et les réformes qui sont mises en œuvre (Collyer & Vathi, 2007). Des recherches convaincantes ont démontré que nous sommes plutôt face à un changement de normes à l'échelle du globe, qui s'étend progressivement à l'ensemble des États (Brand, 2006; Collyer, 2013; Gamlen, 2008), découplant pour partie l'alliance solide et claire jusqu'à récemment entre la citoyenneté et la résidence sur le territoire de l'État-national (Barry, 2006).

Ce rayonnement de l'État à l'extérieur se fait selon cinq axes différents (Levitt & De la Dehesa, 2003) qui, en s'additionnant ou se croisant, construisent les émigrés comme espace d'action politique : (1) des réformes bureaucratiques visant à renforcer la présence de l'État auprès des émigrés (notamment sous la forme de consulats ou de politiques ministérielles) ; (2) des politiques d'investissement visant à susciter l'engagement économique des émigrés dans leur pays d'origine ; (3) l'extension des droits politiques, tel que le vote à distance ou la double nationalité ; (4) l'extension des services sociaux de l'État aux émigrés (protection sociale, conseils juridiques, etc.) ; enfin, (5) les politiques identitaires et symboliques, telles que les célébrations. Ainsi, nombre de politiques jusqu'à récemment réservées aux résidents, se retrouvent étendues aux non-résidents, que ce soit en termes de citoyenneté ou même d'État-providence (Østergaard-Nielsen, 2003b; Sabates-Wheeler & Feldman, 2011). Ce qui tend à rendre « présent » l'« absent » dans l'imaginaire national et les processus de prise de décision et de représentation politiques (Collyer, 2014b; Østergaard-Nielsen & Cioinei, 2019a).

Selon la distinction éclairante de Gamlen (2008), les politiques de cet État émigratoire (« *emigration state* ») peuvent globalement être distinguées entre celles qui visent à construire la diaspora (« *diaspora building* »), comme des festivals célébrant l'émigration ou des politiques culturelles à destination des émigrants, et celles visant à intégrer la diaspora (« *diaspora integration* »), en leur donnant des droits sociaux et politiques. L'État émigratoire n'existe pas seulement pour servir les intérêts des migrants, mais aussi pour les identifier et définir et ainsi construire de manière collective une politique d'appartenance externe (Collyer, 2014b).

La littérature montre donc comment progressivement les États-nations se structurent et se « territorialisent » dans leurs relations avec les émigrés (Boccagni, 2014; Kastoryano, 2006), agissant aussi bien globalement auprès des émigrés pris comme un tout, à qui des droits collectifs sont conférés, que localement, à l'échelle d'un pays ou d'une circonscription consulaire, par des actions d'ordres sociales, éducatives ou citoyennes. Ces réformes permettent au migrant d'être politiquement actif, à la fois dans son pays d'accueil et son pays d'origine (Bauböck, 2003; Collyer, 2013). La citoyenneté externe, souligne Lafleur (2013), est à fois un état légal – être citoyen d'un État sur le territoire duquel on ne vit pas – et une forme d'appartenance à un système politique – en y participant de l'extérieur du territoire national.

Face à la construction par en haut de l'émigration comme espace du politique, existe une dynamique simultanée où les émigrés co-construisent et s'approprient (ou pas) par le bas cet espace du politique. Cette réalité a été tout particulièrement saisie par la littérature sur le transnationalisme, qui a remis en cause la littérature assimilationniste qui prédominait jusqu'alors (selon laquelle, le migrant s'intégrait progressivement dans son pays d'accueil, coupant les liens avec son pays d'origine). Si ce concept existe depuis les années 1970 (Bauböck, 2010), voire depuis le début du XX^e siècle (Waldinger, 2013), c'est dans les années 1990 qu'il prend son essor, sous la forme d'un « tournant transnational » dans les études sur les migrations, pour se renforcer et se normaliser ces dix dernières années (Bauböck & Faist, 2010; Dufoix, Guerassimoff, & Tinguy, 2010; Lafleur, 2013; Maas, 2013). Selon la définition fondatrice de Basch, Glick Schiller et Szanton Blanc (1994, p. 7), on peut « définir le

transnationalisme comme le processus par lequel des migrants forgent et soutiennent des relations sociales multi-canaux qui lient ensemble leurs sociétés d'origine et d'installation ». Le transmigrant étant l'émigré qui forge et maintient ces liens.

Les travaux de la fin des années 1990, notamment ceux de Portes (1997), ont démontré que, pris au sens strict, ces transmigrants, dont l'activité économique, politique et culturelle transcende les frontières des États-nations, constituent un groupe en définitive très restreint. La littérature sur le transnationalisme s'est donc rapidement élargie et assouplie pour étudier sans vocation normative les activités et imaginaires pluriels des migrants (Lafleur, 2013; Waldinger, 2013), voyant le transnationalisme comme un continuum avec une pluralité de formes, de modalités et d'intensités d'engagements ou de liens (Levitt, 2001). Les activités transnationales des migrants ont d'ailleurs des directions diverses, voire contradictoires, comme le souligne Landolt (2008, p. 54) : elles peuvent être orientées vers le pays d'origine (et donc avoir une orientation transnationale), vers le pays de résidence (et donc avoir une orientation assimilationniste) voire vers les autres migrants (et donc être décentrées et avoir une orientation diasporique).

Les chercheurs ont donc bien démontré que le migrant n'est pas un individu sans racines inscrit dans un processus d'intégration à son pays d'accueil, mais une personne partagée entre un pays d'origine (*homeland*) et un pays d'accueil (*host*), capable de s'investir ou de se projeter socialement, politiquement et cognitivement dans deux pays, créant dans le processus un espace transnational. Cette capacité à s'investir dans plusieurs pays n'a cessé de s'accroître et de se transformer depuis trente ans, grâce à la baisse rapide du prix des transports longue distance et au développement encore plus impressionnant des moyens de communication, et notamment de l'émergence et de l'universalisation d'Internet (Koukoutsaki-Monnier, 2012; Portes, Guarnizo, & Landolt, 1999; Waldinger, 2013). Plusieurs directions de recherche peuvent être distinguées.

Un premier axe porte sur l'activisme « chaud » de diasporas et de minorités exilées, en conflit avec un État d'origine, tels que les Kurdes (Østergaard-Nielsen, 2003a), les Tamouls (Fair, 2005; Fuglerud, 1999), les Tibétains (Misra, 2003), les Palestiniens (Hanafi, 2003), ou encore les Cubains anti-castristes (Pedraza, 2007). Ces minorités organisées continuent de l'étranger une lutte politique à domicile (Cochrane, 2015). C'est ce qu'Østergaard-Nielsen (2003a) appelle « politique de diaspora » (*diaspora politics*).

Une autre tendance de la recherche s'intéresse aux activités sociales et politiques de migrants économiques issus de pays d'émigration dans les pays de forte immigration, par exemple les Turcs en Allemagne (Argun, 2017; Østergaard-Nielsen, 2003a), les Maghrébins en France (Collyer, 2006; Lacroix, 2005), ou les Mexicains aux États-Unis (Délano, 2011; Roberts, Frank, & Lozano-Ascencio, 1999). Ils étudient les réactions des migrants à leur marginalisation ou aux termes de leur intégration, mettant en exergue leur activité politique aussi bien dans leur pays d'accueil que dans leur pays d'origine (Boccagni & Ramírez, 2013; Collyer, 2013). C'est ce qu'Østergaard-Nielsen (2003a) appelle « politique d'émigration » (*emigrant politics*). Une autre façon de l'aborder, est de s'intéresser aux transferts (*remittances*) économiques, sociaux et politiques (Lacroix, Levitt, & Vari-Lavoisier, 2016) de biens, de projets, mais aussi de normes et d'idées, des pays d'accueil vers les pays d'origines.

Enfin, une troisième tendance de recherche, et qui se développe rapidement, analyse la citoyenneté externe (Barabantseva & Sutherland, 2011; Barry, 2006; Brand, 2006; Fox, 2005; Laguerre, 1999; Rhodes & Harutyunyan, 2010), en se focalisant notamment sur la question du vote à distance, que ce soit avec une perspective normative (Bauböck, 2007, 2009; López-Guerra, 2005) ou avec les outils de la sociologie politique (Collyer, 2014a; Hartmann, 2015; Jaulin & Nilsson, 2015; Lafleur, 2013). La citoyenneté à l'étranger pose donc question, d'autant plus qu'une partie importante de ces citoyens à l'étranger ont aussi la nationalité de

leur pays de résidence². Plusieurs chercheurs ont montré de manière convaincante que la participation électorale était plus l'expression d'une appartenance, d'un attachement symbolique à la nation que d'une implication politique dans le pays d'origine (Boccagni, 2011; Itzigsohn, 2012). Il s'agirait moins de peser sur le résultat que d'exprimer sa loyauté vis-à-vis de son État d'origine. D'autres recherches ont toutefois souligné que les électeurs à l'étranger peuvent également exprimer des intérêts et revendications propres, soit en tant qu'émigrés, soit parce qu'ils ont des intérêts économiques personnels ou familiaux à l'intérieur de leur État d'origine (Bauböck, 2009). Ce vote peut donc être stratégique quand le vote émigré est visible, compté à part, et a fortiori quand il peut se porter sur des élus propres (Collyer, 2014b). Mais cette littérature s'intéresse essentiellement aux comportements de vote et aux résultats électoraux, et peu aux opérateurs, tels que les candidats, les militants et les partis politiques.

La littérature sur l'engagement politique des émigrés dans leur pays d'origine n'en a pas moins commencé à se développer ces dernières années (Ahmadov & Sasse, 2016; Burgess, 2014; Collyer, 2014b; Lafleur, 2013; Pellen, 2013), interrogeant le paradoxe que les coûts d'un tel engagement sont élevés et les bénéfices apparemment faibles (Waldinger, 2013). L'État d'origine est en effet limité dans ses capacités d'action en faveur du migrant dans son pays d'accueil (Fitzgerald, 2009) et les rétributions militantes sont a priori faibles. Les premières recherches ont souvent suggéré que ces migrants engagés étaient déterminés par une perte de statut, et que l'engagement était une manière de préserver leur estime de soi (Schiller, 2005; Skrbish, 2017). D'autres recherches, pourtant, démontrent qu'au contraire, ce qui caractérise les émigrés politiquement engagés dans leur pays d'origine c'est la stabilité, l'éducation et un capital social relativement important (Guarnizo, Portes, & Haller, 2003).

Ces recherches n'apportent pas de réponses définitives et générales sur ce qui pousse des émigrés à participer à la vie politique de leur pays d'origine (Ahmadov & Sasse, 2016). Les chercheurs ont pu mettre l'accent sur les caractéristiques socio-démographiques de ces émigrés engagés ou citoyens, telles que l'âge ou le genre (Burgess, 2014; Guarnizo et al., 2003; Jones-Correa, 1998), le profil socio-économique, tel que l'éducation ou la profession (Guarnizo et al., 2003), le degré d'assimilation ou d'intégration dans la société d'accueil (Ahmadov & Sasse, 2016; Jones-Correa, 1998), les réseaux et liens sociaux avec le pays d'origine (Ahmadov & Sasse, 2016; Burgess, 2012; Careja & Emmenegger, 2012), l'environnement et la structure des opportunités politiques du pays d'accueil (Ahmadov & Sasse, 2016; Escobar, Arana, & McCann, 2015; Lafleur & Sánchez-Domínguez, 2015) ou du pays d'origine (Bauböck, 2010; Burgess, 2014).

Avec la multiplication des recherches monographiques ou comparatives sur les modalités et les formes de citoyenneté à l'étranger, y compris sur les déterminants et les modalités de l'engagement politique des expatriés, des hypothèses fortes existent donc. L'étude des partis politiques à l'étranger part dès lors sur des bases solides, avec des hypothèses étayées sur l'engagement et la citoyenneté qui peuvent être testées sur les partis politiques à l'étranger et leurs sympathisants, militants et élus. Pour éclairer toutes ces questions, il est temps d'élaborer un savoir plus systématique.

2. Sortir du nationalisme méthodologique dans l'étude des partis politiques

La littérature sur les partis politiques peut venir éclairer la question du rôle des opérateurs de la citoyenneté externe. En effet, cette littérature classique est riche de théories et

² Ainsi, 42 % des Français à l'étranger sont binationaux, selon le *Rapport du gouvernement sur la situation des Français établis hors de France* (Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, 2019).

typologies qui peuvent être appliquées et adaptées aux partis à l'étranger. Elle aborde les grandes questions qui sous-tendent ce dossier : l'origine et le développement des partis, leurs fonctions et rôles, leurs modèles organisationnels, la question de la participation interne, l'impact des règles institutionnels sur la forme qu'ils peuvent prendre, sont autant de questions ayant nourri les recherches dans ce champ.

Ainsi, les théories classiques lient-elles l'émergence des partis au rôle des institutions, des élections et, en particulier, de la parlementarisation (Scarrow, 2006). L'émergence de la démocratie représentative et la parlementarisation se sont en effet accompagnées d'une structuration de la vie parlementaire autour des partis politiques. Dans le cas des partis à l'étranger, le rôle des incitants institutionnels et des évolutions en matière de droits de vote, d'institutions représentatives et même de représentation spécifique au Parlement, sont autant d'incitants potentiels à leur développement qu'il convient d'analyser. Cependant, tous les partis n'ont pas émergé au sein de parlements (Duverger, 1951). Certains détiennent une origine extra-parlementaire et tiennent leur émergence d'un ancrage dans un mouvement social autour d'un enjeu saillant. On peut par exemple se demander si le développement de partis extra-parlementaires à l'étranger est plus particulièrement lié à une sociologie migratoire et à des enjeux spécifiques portés par les émigrants. Enfin, la littérature pointe également le rôle instrumental des acteurs dans l'émergence des partis (Aldrich, 1995; Kalyvas, 1996). Dans quelles conditions et quel contexte les acteurs opèrent-ils un calcul les amenant à envisager la création de partis à l'étranger comme étant la solution la plus indiquée pour atteindre leurs objectifs ? Ce calcul diffère-t-il fondamentalement de celui opéré lors de l'établissement de partis sur le territoire national ? Les rares études s'attardant sur les liens entre partis politiques et expatriés évoquent principalement les raisons et les moyens que mettent en œuvre les directions des partis politiques nationaux pour s'adresser aux émigrés, tout particulièrement dans le cadre d'une campagne électorale (Lafleur, 2013) ou du travail législatif (Østergaard-Nielsen & Ciornei, 2019a). Pourtant, dans les faits, la présence des partis politiques à l'étranger est souvent initialement et avant tout le fait des émigrés eux-mêmes (Dark III, 2003; Kernalegenn & Pellen, ce numéro). Cette réalité des partis politiques à l'étranger, animés par et pour des émigrés, est donc généralement négligée.

De même, de nombreux auteurs ont opéré des classifications des fonctions exercées par les partis, sans qu'un consensus émerge réellement sur une catégorisation commune (Lawson & Merkl, 2014; Panebianco, 1988 [1982]; Sartori, 2011 [1976]; Wright, 1971). Tout au plus s'accorde-t-on sur trois grandes catégories de fonctions identifiées par Key (1964) : les fonctions exercées en rapport avec l'électorat, en tant qu'organisation, ou dans le cadre de la participation gouvernementale (Van Haute & Sauger, 2018). En rapport avec l'électorat, les partis sont considérés comme simplifiant et structurant les choix électoraux, servant de canaux de communication, éduquant les citoyens, participant à leur socialisation et leur intégration au sein du système politique, générant des symboles d'identification et de loyauté, organisant les campagnes électorales. Les partis sont également considérés comme des canaux de participation politique. En tant qu'organisations, les partis recrutent, forment et sélectionnent les leaders et les candidats, et développent des programmes politiques. Dans leurs rapports avec le gouvernement, les partis remplissent aussi certaines fonctions, telles que créer des majorités, organiser le gouvernement, animer l'opposition et le débat, mettre en œuvre des objectifs politiques, assurer la responsabilité pour les actions gouvernementales, contrôler l'administration gouvernementale, entretenir la stabilité gouvernementale, structurer les divisions parlementaires et organiser la représentation. Il serait intéressant d'analyser si les fonctions assurées par les partis à l'étranger s'inscrivent dans cette typologie ou si ceux-ci exercent des rôles spécifiques liés au contexte dans lequel ils évoluent. En effet, les limitations auxquelles sont confrontées les partis politiques à l'étranger sont nombreuses (Caramani & Grotz, 2015; Østergaard-Nielsen & Ciornei, 2019b). Les émigrés sont la plupart

du temps dispersés dans un nombre important de pays et de localités. Leurs opinions ne sont pas connues dès lors qu'ils ne sont pas sondés. Il est donc difficile à la fois de les toucher et de prédire leurs comportements. Pour autant, avec l'extension du droit de vote aux émigrés, il est essentiel pour les partis d'être présents auprès de ces électeurs. Y faire une campagne de terrain fait la différence lors des élections, comme le démontre Lafleur (2013) à propos du cas italien.

Enfin, les typologies sur les modèles organisationnels partisans peuvent elles aussi être des grilles d'analyse de la manière dont les partis à l'étranger se structurent (Katz & Mair, 1995; Krouwel, 2006). S'appuient-ils également sur trois faces distinctes, le *party in central office* (« organisation centrale du parti »), le *party in public office* (« mandataires du parti »), et le *party on the ground* (« base du parti ») ? Et les déterminants du militantisme identifiés dans la littérature classique s'appliquent-ils de manière similaire aux militants des partis à l'étranger (modèles des ressources, des valeurs, et des motivations – voir van Haute, 2011) ?

En retour, l'étude des partis à l'étranger peut venir éclairer, voire nuancer un certain nombre d'idées dominantes dans la littérature classique sur les partis. Ainsi, à rebours des constats sur la perte de dynamique des partis politiques (Andeweg & Farrell, 2017), ceux-ci semblent avoir investi avec succès le nouveau terrain citoyen des émigrés. Il s'agit d'une réalité en développement qui a été jusqu'à présent négligée, voire ignorée, par la littérature sur les partis politiques.

Une grande partie des recherches sur les partis politiques s'inscrit dans le contexte des États nationaux (Deschouwer, 2006; Haegel, 2007), ce qui témoigne d'une forme de nationalisme méthodologique (Chavel, 2014; Dumitru, 2014). Pour éviter cet écueil, il est utile de décentrer le regard à plusieurs niveaux pour questionner les liens et imaginaires mêmes des groupes étudiés. Cela peut se faire de plusieurs manières.

En raison du développement de processus de décentralisation d'une part et d'intégration continentale d'autre part, les partis politiques ont ainsi été étudiés de plus en plus aux niveaux infra-étatique (Detterbeck & Hepburn, 2010) et supra-étatique (Delwit, Külahci, & Van de Walle, 2004; Timuş & Lightfoot, 2014). En conséquence, l'étude multi-niveaux des partis politiques s'est progressivement développée au cours des dernières années (Detterbeck, 2012). Ce déplacement et élargissement du regard a pu partiellement nuancer les constats récurrents sur la perte de dynamique des partis politiques, caractérisée notamment par une rupture de confiance généralisée et une marginalisation progressive de l'engagement politique (Linz & Gispert, 2004). Il a surtout mis en évidence la capacité des partis à penser et investir les nouvelles opportunités électorales offertes par les réformes de décentralisation et d'intégration européenne.

Sur le même modèle, il est temps d'investir le terrain en croissance exponentielle que sont les partis parmi les émigrés. De quelle manière l'analyse des partis à l'étranger vient-elle confirmer, nuancer ou remettre en question les théories classiques des partis politiques ? L'application de ces théories aux partis à l'étranger permettrait à tout le moins de compléter et systématiser les travaux historiques ou descriptifs existants.

3. Essai de typologie des partis politiques à l'étranger

L'histoire des partis politiques à l'étranger est probablement aussi ancienne que celle des partis politiques. Il est bien connu que les partis révolutionnaires russes ont des cellules actives en Europe occidentale dès la fin du XIX^e siècle, notamment à Paris, Genève et Londres (Hartnett, 2019). Le second congrès du Parti ouvrier social-démocrate de Russie se tient d'ailleurs à Bruxelles en 1903. En Asie, Sun Yat-sen fonde Tongmenghui, ancêtre du Kuomintang, en 1905 à Tokyo, et développe initialement le mouvement républicain chinois de l'étranger (Yung-Ching, 1989). De même, dans un contexte plus démocratique, dès le

début du XX^e siècle les socialistes français et l'Action française sont présents et organisés à Genève (Vuilleumier, 2005).

Les partis à l'étranger peuvent notamment être caractérisés en fonction du siège de leur direction d'une part (dans le pays de référence ou à l'étranger) et de leur inscription dans un horizon démocratique ou pas d'autre part. Ils se distinguent ainsi selon qu'ils constituent une branche ou section d'un parti-père présent sur le territoire national ou qu'ils représentent une offre politique distincte du territoire national. Si l'on veut relier cette classification à celle des émigrés dans la littérature sur la citoyenneté (cf. tout particulièrement Landolt (2008) et Østergaard-Nielsen (2003a)), dans le premier cas, les partis font davantage appel aux citoyens externes dans une perspective de *transnational politics*, alors que dans le second cas, ils sont liés soit à la *diaspora politics*, soit aux *emigrant politics*.

Parmi les partis à l'étranger comme branche d'un parti-père, ou partis transnationaux, on peut essentiellement distinguer les partis anticolonialistes et les partis légitimistes.

Les **partis « base-arrière » anticolonialistes** sont des partis dont des sections sont présentes en métropole, voire dans des pays d'émigration. La plupart des organisations politiques anticolonialistes furent actives à l'étranger jusqu'à l'indépendance, voire ont émergé à l'origine dans la métropole européenne (Anderson, 1992). Ils ont souvent eu un rôle essentiel en matière de formation, comprenant de nombreux étudiants dont certains deviendront des leaders du mouvement indépendantiste par la suite, de même qu'en matière financière et logistique. Ainsi, le Comité Britannique du Indian National Congress est établi dès 1889. Il fut un lieu de formation essentiel pour de nombreux étudiants nationalistes indiens, tout en menant un travail de lobbying auprès du Parlement et de la population britanniques (Lahiri, 2013). Du côté algérien également, aussi bien l'Étoile nord-africaine (1926) que son successeur le Parti du peuple algérien (1937), ancêtres du FLN, furent créés en France, à l'initiative notamment de Messali Hadj (Aissaoui, 2010). Le FLN fut également présent en France pendant la guerre d'Algérie, le FLN de France constituant la 7^e wilaya (Benzenine, ce numéro; Haroun, 1986), tout comme le Néo-Destour tunisien, présent en France dès les années 1930 (Zederman, ce numéro), ou encore l'Union des Populations du Cameroun actif dans les années 1950-1960 (Tchingankong Yanou, ce numéro).

Plus récemment, une deuxième forme de branches de partis politiques à l'étranger a commencé à fortement se développer, liée notamment au développement de la citoyenneté externe et du vote à l'étranger : les partis politiques soutenant ou participant de manière pacifique à la politique dans leur pays d'origine. C'est ce qu'on peut appeler les **partis « légitimistes »**, parce que même s'ils sont dans l'opposition ils acceptent jusqu'à un certain point les règles du pays auquel ils se réfèrent, et où est basée légalement leur direction. Leur développement est fortement lié à celui du vote à l'étranger et, a fortiori, à l'octroi d'une représentation directe dans les parlements nationaux. Même si ces partis ont des racines assez anciennes, au moins sous la forme de groupes d'amitiés informels dans des villes à forte concentration migrante, on peut souvent dater leur mise en place, leur essor et a fortiori leur formalisation et structuration à des réformes électorales majeures. Ainsi, aux États-Unis, Republicans Abroad est créé en 1978 en conséquence directe de la Uniformed and Overseas Citizens Voting Rights Act (1975) qui garantit le droit à tous les expatriés américains de voter aux élections fédérales américaines. Depuis les années 1970, Democrats Abroad et Republicans Abroad ont développé des dizaines de branches dans de nombreux pays du monde. Leur rôle est de mobiliser les votes et les ressources financières des Américains à l'étranger. Vu la complexité des règles régulant le vote des Américains à l'étranger, une de leurs tâches importantes est aussi d'aider les Américains à s'inscrire et à voter dans les temps (Dark III, 2003).

Toutefois, cette forme de parti « légitimiste » commence à devenir un phénomène universel, indépendamment du droit de vote. Ainsi, dans les années 1990, le Partido de la

Revolución Democrática (PRD) mexicain, créé en 1989, se développe dans de nombreuses villes des États-Unis, alors que les Mexicains de l'étranger ne bénéficient pas encore du droit de vote (Burgess, 2018). Cuauhtémoc Cárdenas valorisait ainsi l'appui qu'il avait reçu des Mexicains résidant aux États-Unis. De même, la diaspora libanaise est fortement structurée par les partis politiques, qui n'hésitent pas à financer le transport des électeurs expatriés lors des élections (Burgess, 2018; Pearlman, 2014). Ces partis sont loin d'être anecdotiques. Leur poids peut même être déterminant sur la politique nationale. Ainsi, dans les années 2000, la branche new-yorkaise du Partido Revolucionario Dominicano (PRD) revendiquait 23 000 membres (Portes, Escobar, & Radford, 2007). Lors de l'élection présidentielle de 1996, les Dominicains de l'étranger auraient contribué à hauteur de 15-30 % au budget de la campagne, tous partis confondus (Levitt & De la Dehesa, 2003). New York est donc un passage obligé pour tout candidat à une élection dominicaine.

Cette forme de partis se trouve aussi bien dans des démocraties libérales que dans des systèmes autoritaires voire dictatoriaux. Dans ce numéro spécial, les cas roumains (Gherghina & Soare, ce numéro) et français (Kernalegenn & Pellen, ce numéro) donneront à voir la spécificité des systèmes démocratiques où les émigrés ont une représentation directe au Parlement. Comme le montrent Østergaard-Nielsen et Ciornei (2019a), c'est dans ce type de système que les partis sont le plus investis auprès des émigrés³. Mais des régimes autoritaires comme le Cameroun (Tchingankong Yanou, ce numéro) et l'Algérie (Benzenine, ce numéro) ont également leur système de parti présent à l'étranger, avec toutefois un statut différent pour les partis au pouvoir et les partis dans l'opposition. Le contraste est encore plus fort pour la Tunisie pré-révolution, où le Rassemblement constitutionnel démocratique appartient également à cette catégorie, mais pas Ennahda, interdit alors en Tunisie (Zederman, ce numéro).

Une variante plus exceptionnelle de partis transnationaux est celle où le parti-père s'est étendu territorialement au-delà de son État d'origine. Il s'agit essentiellement de partis nationalistes qui s'étendent aux frontières ou auprès de minorités résidant dans un autre État, et y participent aux élections. On peut dès lors les qualifier de **partis « irrédentistes »**. Dans ce numéro, Jean-Marie Izquierdo présente le cas d'EAJ-PNB, section en France d'un parti basque espagnol, et qui commence à présenter des candidats au nord des Pyrénées à partir de 1997 (Izquierdo, ce numéro). Au Pays Basque, mentionnons également Eusko Alkartasuna, organisé et présentant des candidats des deux côtes de la frontière. De l'autre côté des Pyrénées, Esquerra Catalunya del Nord, dans le département français des Pyrénées Orientales, est une des douze fédérations régionales de Esquerra Republicana de Catalunya (ERC) (Kernalegenn, 2014). L'exemple le plus marquant, quoiqu'aux frontières de ce qu'on peut réellement appeler un parti à l'étranger, est le Sinn Féin présent en République d'Irlande et en Irlande du Nord, et donc à cheval sur deux États.

Dans certains cas cependant, les partis à l'étranger proposent une offre politique distincte de celle du territoire national, avec notamment leur direction établie « à l'étranger ».

C'est le cas par exemple des **partis « interdits »**, qui sont ces partis politiques qui s'installent ou se développent à l'étranger, en exil, à la fin d'une guerre civile, d'une conquête, d'un coup d'État ou du renforcement d'une dictature, voire dans l'espoir d'un changement révolutionnaire du pouvoir en place. Ils émergent de façon privilégiée dans des contextes de *diaspora politics*. Ils peuvent aller jusqu'à y maintenir un gouvernement en exil, reconnu par une partie plus ou moins importante de la communauté internationale (McConnell, 2009). Ils ne peuvent pas exister légalement dans le pays auquel ils s'identifient. Ils peuvent néanmoins y être actifs dans la clandestinité, même si la direction est souvent basée à l'étranger. Ainsi,

³ À noter toutefois que le système politique national n'est pas répliqué auprès des expatriés. Seuls les principaux partis ont les moyens et la base militante pour avoir une présence concrète et active à l'étranger (Østergaard-Nielsen & Ciornei, 2019b).

suite à la guerre civile (1936-1939), les partis politiques espagnols vaincus, qu'ils soient de gauche (Parti socialiste ouvrier espagnol – PSOE –, Parti communiste espagnol – PCE) ou nationalistes (Esquerra Republicana de Catalunya – ERC –, Euzko Alderdi Jeltzalea-Partido Nacionalista Vasco – EAJ-PNV), se restructurent dans l'exil, notamment en France et en Amérique latine, et arrivent pour les quatre principaux à se maintenir jusqu'à la transition démocratique (Alted Vigil & Domergue, 2003; Izquierdo, ce numéro; Lillo, ce numéro). Dans les années 1940, de nombreux partis politiques d'Europe de l'Est également se réimplantent à l'étranger suite à l'invasion nazie ou soviétique, et font vivre un gouvernement en exil, comme ce fut le cas pour la Pologne (Jaroszyńska-Kirchmann, 2004). Des partis interdits et réprimés dans leur pays d'origine, comme Ennahda en Tunisie (Zederman, ce numéro), peuvent aussi se replier en exil en France ou au Royaume Uni.

Les mouvements séparatistes, continuant leur lutte de l'étranger, forment une instance spécifique mais particulièrement importante de cette catégorie. Les branches à l'étranger ont souvent un rôle essentiel pour financer la lutte séparatiste, pour faire connaître leur cause auprès de la communauté internationale, voire pour servir de base arrière aux combattants. Certains cas ont été particulièrement bien abordés par la recherche, comme le cas kurde. Dès les années 1950 des organisations politiques kurdes sont présentes en Europe, et notamment en Allemagne, et dans les années 1980 et 1990 le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) s'y développe, dominant la diaspora kurde. Il aurait compté jusqu'à 11 000 membres en Allemagne dans les années 1990, contrôlant par ailleurs tout un réseau d'associations kurdes dans le pays. Le rôle financier est essentiel : la moitié des fonds du PKK proviendrait d'Europe dans les années 1990 (Bengio & Maddy-Weitzman, 2013; Lyon & Uçar, 2001; Østergaard-Nielsen, 2003a). Le cas tamoul est également particulièrement bien connu. Les Tigres de libération de l'Îlam Tamoul (LTTE) également développent dès le début des années 1980 un réseau global de cellules dans une quarantaine de pays. Ces cellules servent à lever des fonds – 80 % des fonds du LTTE provenaient de ces cellules à l'étranger (Fair, 2005, p. 140) –, et à médiatiser leur cause dans la sphère publique, tout particulièrement dans des pays occidentaux comme le Royaume-Uni, les États-Unis ou la France. Ils structurent des organisations faitières dans certains pays clés, comme la Fédération des Associations Tamoules de France (Fair, 2005; Fuglerud, 1999; Goreau-Ponceaud, 2009). Le cas tibétain se distingue assez nettement, par son accent mis sur la non-violence et sa recomposition d'un système politique entier et démocratique en Inde, basé à Dharamsalah. Il inclut un Parlement tibétain en exil, animé (mais non dominé) par deux partis politiques : le Parti Démocratique National du Tibet, créé en 1994 (16 députés sur 45), et le Parti Populaire du Tibet, créé en 2011 (14 députés). Pour autant, les partis politiques tibétains ont un caractère à la fois récent et jusqu'à présent relativement secondaire dans le fonctionnement des institutions politiques tibétaines en exil (Brox, 2012).

Enfin, une dernière forme de partis à l'étranger spécifiques sont les **partis « d'émigrants »**, établis uniquement à l'étranger ou pas, mais avec l'objectif explicite de représenter les émigrés, dans des contextes forts d'*emigrant politics*. Le cas le plus connu est celui des partis italiens en Amérique du Sud. Alors que les Italiens de l'étranger votent majoritairement pour des candidats issus des partis dominants dans la péninsule, la circonscription d'Amérique du Sud est dominée par deux partis spécifiques : le Movimento Associativo Italiani all'Estero (MAIE), créé en 2007, et la Unione Sudamericana Emigrati Italiani (USEI), créée en 2006. Si le MAIE a été historiquement dominant, ils ont obtenu en 2018 chacun un siège au Sénat et à la Chambre des députés (Sampugnaro, 2017; Tintori, 2011). La littérature mentionne également des partis similaires en Philippines, tels que Overseas Filipino Workers and their Families (Migrante Party List) ou Acts-Overseas Filipino Workers Coalition of Organizations, avec une influence relativement limitée (0,24 % et 1,16 % respectivement des voix aux législatives de 2016, et un seul député pour Acts-OFW),

et s'adressant autant aux familles d'émigrés restés aux Philippines qu'aux émigrés eux-mêmes (Burgess, 2018; Lindio-McGovern, 2013). En France, on peut mentionner l'Alliance solidaire des Français de l'étranger (ASFE), de Jean-Pierre Bansard. Très investie auprès des conseillers consulaires et des conseillers de l'Assemblée des Français de l'étranger, elle réussit à obtenir deux sénateurs en 2017 (Kernalegenn, 2019).

4. Présentation du numéro

La question des partis politiques à l'étranger a donc de très nombreuses facettes, relevant aussi bien des questions de citoyenneté ou de migration sur le plan individuel, et de territorialité sur le plan organisationnel. Il existe un savoir académique, mais celui-ci est éparpillé et peu théorique. Il est donc temps de construire un savoir systématique par le biais d'une démarche comparative. Les articles réunis dans ce numéro spécial explorent la diversité des formes de partis politiques à l'étranger. Ainsi, nous couvrons des cas de partis anticolonialistes, légitimistes, irrédentistes et interdits. En comparant des cas très différents, il nous est possible de mettre en lumière les similarités entre partis à l'étranger, et les spécificités liées à leur contexte spécifique d'émergence. Par ce biais, ils éclairent les différentes questions posées dans ce dossier, et donnent des informations solides pour comprendre les fonctions des partis politiques à l'étranger.

Mathilde Zederman compare deux partis Tunisiens implantés en France à l'époque du régime autoritaire de Ben Ali. Ce sont deux réalités contrastées qu'elle donne à voir : alors que le Rassemblement Constitutionnel Démocratique (RCD) est le parti-État du régime, le parti islamiste Ennahda est interdit en Tunisie. Si les deux partis reproduisent à l'étranger leurs structures, pour continuer à y « faire parti », Zederman étudie avec précision deux jeux différents d'opportunités et de contraintes, déterminés aussi bien par la Tunisie que par la France. Les opportunités politiques offertes au parti de Ben Ali, laïc et allié de la France, contraste avec les contraintes imposées au parti islamiste, à l'idéologie stigmatisée. Les deux partis font vivre en France une vision opposée de la Tunisie, et tentent de mobiliser la diaspora dans ce sens, mais avec pour règle tacite de ne pas s'investir dans la politique du pays d'accueil. Le parti est donc ici un instrument de propagande, pour promouvoir un projet et discréditer le parti adverse, mais aussi un instrument d'encadrement et de contrôle de la diaspora tunisienne.

Le cas du voisin algérien, étudié par Belkacem Benzenine, est très différent. L'Algérie fait partie de la douzaine de pays qui ont mis en place, en 1996, un système de députés (8) élus directement par les Algériens résidant à l'étranger. Seuls quatre partis, deux de la majorité et deux de l'opposition, sont relativement présents à l'étranger, tout particulièrement en France. Il s'agit pour eux tout d'abord et avant tout de constituer les listes de candidats – 39 des 40 députés élus depuis 1996 l'ont été sous la bannière d'un parti –, proposer des programmes avec des revendications répondant aux besoins des émigrés et enfin mobiliser le presque un million d'électeurs algériens à l'étranger. En dehors de l'agenda électoral, les partis sont loin de se positionner en tant que forces politiques capables d'encadrer la vie politique des émigrés. Leur base militante est réduite. Toutefois, ils touchent la diaspora indirectement via les nombreuses associations qu'ils créent et contrôlent et qui leur servent de relais. Les réseaux des deux partis majoritaires prennent une forme qui peut être qualifiée de clientéliste grâce au soutien de certaines représentations consulaires et diplomatiques. Les partis de l'opposition font au contraire face à des difficultés logistiques pour mener leurs activités à l'étranger.

État autoritaire, le Cameroun n'a accordé le droit de vote à ses émigrés qu'en 2011. En comparant le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC), parti au pouvoir, et le Mouvement pour la renaissance du Cameroun (MRC), un des principaux partis de

l'opposition, Moïse Tchingankong Yanou explique que l'étranger, et singulièrement l'Europe occidentale, est un terrain de compétition décentré entre les deux partis. Les sections du RDPC, « parti hégémonique », bénéficient de relations de connivence avec les représentations diplomatiques camerounaises, et travaillent à canaliser la diaspora pour marginaliser la contestation. Le MRC, au contraire, « parti résilient », essaie d'impliquer la diaspora dans sa remise en cause du régime autoritaire camerounais, mais doit faire face aux pressions de l'appareil d'État camerounais. Les deux partis adoptent néanmoins des stratégies relativement similaires, favorisant notamment les rencontres entre cadres du parti en déplacement et base militante.

Le cas du Parti communiste espagnol (PCE) en France pendant la période franquiste est particulièrement éclairant également pour comprendre les nombreuses fonctions d'un parti politique à l'étranger quand le pays d'origine est une dictature. Comme l'explique Natacha Lillo, le PCE a réussi à maintenir la continuité historique du parti pendant toute la période franquiste, et notamment à faire vivre la cause anti-franquiste hors d'Espagne. Il a également eu un rôle essentiel au service des militants clandestins de l'« intérieur », notamment en collectant des fonds, fabriquant des faux papiers ou transmettant du matériel de propagande. Mais le PCE a aussi eu un rôle socio-politique remarquable auprès des travailleurs migrants espagnols en France. Particulièrement bien implanté territorialement, le PCE participait à leur socialisation en organisant des fêtes, et leur offrait un soutien social et juridique, les aidant à s'intégrer dans leur nouveau pays.

Durant la dictature franquiste, le parti nationaliste basque, EAJ-PNB, a lui aussi trouvé refuge au nord des Pyrénées, comme le rappelle Jean-Marie Izquierdo. Il y reste très discret. Avec la transition démocratique, son rôle se transforme. En 1990, EAJ-PNB est officiellement créé comme parti en France, et commence à se présenter aux élections françaises en 1996. EAJ-PNB existe désormais comme parti à l'échelle de l'ensemble du Pays Basque, transcendant la frontière politique entre la France et l'Espagne. Plus que de chercher à conquérir un pouvoir politique en France, où ses résultats restent faibles, c'est une manière pour le parti d'affirmer son objectif de construction d'un Pays Basque réunifié, incluant les sept provinces historiques. EAJ-PNB en France est donc un parti à l'étranger devenu autochtone.

Si la France est un pays d'accueil pour de nombreux partis à l'étranger, Tudi Kernallegenn et Cédric Pellen rappellent que les partis français eux aussi sont organisés à l'étranger. Disposant d'un nombre particulièrement important de droits politiques, y compris 23 parlementaires pour les représenter, les Français de l'étranger constituent un espace politique spécifique, quoique faible et fragmenté. En Marche ! a su tirer parti de cette structure d'opportunité pour réaliser une vraie implantation de terrain à l'échelle mondiale, et ainsi mener une campagne dynamique et locale auprès des Français de l'étranger pendant la présidentielle et les législatives de 2017. Élaborant des propositions programmatiques propres, mobilisant dans des centaines de comités locaux des milliers d'expatriés, En Marche ! obtient à la fois le soutien massif des Français de l'étranger pour la présidentielle et 10 des 11 sièges de députés en jeu.

La situation roumaine, décryptée par Sergiu Gherghina et Sorina Soare, est très comparable, les expatriés roumains disposant eux aussi de 6 députés pour les représenter depuis la réforme de 2008. Comparant quatre des principaux partis roumains, l'article met en évidence « une nette prévalence des fonctions électorales, tandis que les fonctions de socialisation politique et d'agrégation des intérêts restent peu visibles ». Largement dominés par l'organisation centrale, les sections à l'étranger ont toutefois aussi un rôle de réseautage avec les partis-frères. Manquant de ressources et de membres, dominés par l'organisation centrale, les partis roumains sont très localisés dans certaines régions de forte émigration, leurs activités sont intermittentes.

Ces études de cas n'épuisent pas la diversité des formes de partis politiques à l'étranger, ni ne donnent à voir toute la palette des fonctions qu'elles peuvent remplir par rapport aux émigrés et par rapport à leur État d'origine. Comparatifs pour la plupart, s'enrichissant les uns les autres, ces articles permettent toutefois de poser les bases d'un vrai savoir sociologique sur les partis politiques à l'étranger. Les partis politiques savent s'adapter à l'évolution des règles. Que ce soient à cause des contraintes, comme l'interdiction dans le pays d'origine, ou des opportunités, comme l'extension du droit de vote ou la mise en place de parlementaires spécifiques, les émigrés sont des citoyens qui sont de plus en plus intégrés dans l'arène politique de leur pays d'origine. Ils n'y sont plus seulement un objet d'intérêt sectoriel. On leur donne la possibilité d'y devenir des acteurs complets. Si une majorité d'émigrés ne s'y investit pas, nous n'en pouvons pas moins constater l'existence d'espaces politiques transnationaux en voie de réglementation et de consolidation.

Bibliographie :

- Ahmadov, A. K., & Sasse, G. (2016). A Voice Despite Exit: The Role of Assimilation, Emigrant Networks, and Destination in Emigrants' Transnational Political Engagement. *Comparative Political Studies*, 49(1), 78-114.
- Aissaoui, R. (2010). Algerian nationalists in the French political arena and beyond: the Etoile nord-africaine and the Parti du peuple algérien in interwar France. *The Journal of North African Studies*, 15(1), 1-12.
- Aldrich, J. H. (1995). *Why parties? The origin and transformation of political parties in America*. Chicago: University of Chicago Press.
- Altied Vigil, A., & Domergue, L. (2003). *El exilio republicano español en Toulouse, 1939-1999*. Madrid/Toulouse: UNED/Presses universitaires du Mirail.
- Anderson, B. (1992). *Long-distance nationalism. World capitalism and the rise of identity politics*. Amsterdam: The Wertheim Lecture, Centre for Asian Studies.
- Andeweg, R. B., & Farrell, D. M. (2017). Legitimacy decline and party decline. In C. van Ham, J. Thomassen, K. Aarts, & R. Andeweg (Eds.), *Myth and Reality of the Legitimacy Crisis: Explaining Trends and Cross-National Differences in Established Democracies* (pp. 76-94). Oxford: Oxford University Press.
- Argun, B. E. (2017). *Turkey in Germany: The Transitional Sphere of Deutschkei*. New York: Routledge.
- Barabantseva, E., & Sutherland, C. (2011). Diaspora and citizenship: Introduction. *Nationalism and Ethnic Politics*, 17(1), 1-13.
- Barry, K. (2006). Home and away: The construction of citizenship in an emigration context. *New York University Law Review*, 81, 11-59.
- Bauböck, R. (2003). Towards a political theory of migrant transnationalism. *International Migration Review*, 37(3), 700-723.
- Bauböck, R. (2007). Stakeholder citizenship and transnational political participation: a normative evaluation of external voting. *Fordham Law Review*, 75, 2393-2447.
- Bauböck, R. (2009). The rights and duties of external citizenship. *Citizenship studies*, 13(5), 475-499.
- Bauböck, R. (2010). Cold constellations and hot identities: Political theory questions about transnationalism and diaspora. In R. Bauböck & T. Faist (Eds.), *Diaspora and transnationalism: Concepts, theories and methods* (pp. 295-323). Amsterdam: Amsterdam University Press.
- Bauböck, R., & Faist, T. (2010). *Diaspora and transnationalism: Concepts, theories and methods*. Amsterdam: Amsterdam University Press.

- Bengio, O., & Maddy-Weitzman, B. (2013). Mobilised diasporas: Kurdish and Berber movements in comparative perspective. *Kurdish Studies*, 1(1), 65-90.
- Benzenine, B. (ce numéro). Le vote de la communauté algérienne à l'étranger : quels enjeux pour les partis politiques ? *Revue internationale de politique comparée*.
- Boccagni, P. (2011). Reminiscences, patriotism, participation: approaching external voting in Ecuadorian immigration to Italy. *International Migration*, 49(3), 76-98.
- Boccagni, P. (2014). Making the 'Fifth Region' a real place? Emigrant policies and the emigration-nation nexus in Ecuador. *National Identities*, 16(2), 117-137.
- Boccagni, P., & Ramírez, J. (2013). Building Democracy or Reproducing 'Ecuadoreanness'? A Transnational Exploration of Ecuadorean Migrants' External Voting. *Journal of Latin American Studies*, 45(4), 721-750.
- Brand, L. A. (2006). *Citizens abroad: Emigration and the state in the Middle East and North Africa*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Brox, T. (2012). Constructing a Tibetan demos in exile. *Citizenship studies*, 16(3-4), 451-467.
- Bureau, T. (2011). Political participation by the Romanian diaspora. In P. E. Sum & R. F. King (Eds.), *Romania under Bănescu* (pp. 83-105). Lanham: Lexington Books.
- Burgess, K. (2012). Collective Remittances and Migrant-State Collaboration in Mexico and El Salvador. *Latin American Politics and Society*, 54(4), 119-146.
- Burgess, K. (2014). Unpacking the Diaspora Channel in New Democracies: When Do Migrants Act Politically Back Home? *Studies in Comparative International Development*, 49(1), 13-43.
- Burgess, K. (2018). States or parties? Emigrant outreach and transnational engagement. *International Political Science Review*, 39(3), 369-383.
- Caramani, D., & Grotz, F. (2015). Beyond citizenship and residence? Exploring the extension of voting rights in the age of globalization. *Democratization*, 22(5), 799-819.
- Careja, R., & Emmenegger, P. (2012). Making Democratic Citizens: The Effects of Migration Experience on Political Attitudes in Central and Eastern Europe. *Comparative Political Studies*, 45(7), 875-902.
- Chavel, S. (2014). De la migration à la mobilité: comment aller au-delà du nationalisme méthodologique? *Raisons politiques*, 54(2), 53-66.
- Cochrane, F. (2015). *Migration and security in the global age: Diaspora communities and conflict*. London & New York: Routledge.
- Collyer, M. (2006). Transnational political participation of Algerians in France. Extra-territorial civil society versus transnational governmentality. *Political Geography*, 25(7), 836-849.
- Collyer, M. (2014a). A geography of extra-territorial citizenship: Explanations of external voting. *Migration Studies*, 2(1), 55-72.
- Collyer, M. (2014b). Inside out? Directly elected 'special representation' of emigrants in national legislatures and the role of popular sovereignty. *Political Geography*, 41, 64-73.
- Collyer, M. (Ed.) (2013). *Emigration Nations. Policies and Ideologies of Emigrant Engagement*. Basingstoke: Palgrave Macmillan.
- Collyer, M., & Vathi, Z. (2007). *Patterns of extra-territorial voting*. Brighton: University of Sussex.
- Dalton, R. J., Farrell, D. M., & McAllister, I. (2011). *Political parties and democratic linkage: How parties organize democracy*. Oxford: Oxford University Press.
- Dark III, T. (2003). The rise of a global party? American Party Organizations Abroad. *Party politics*, 9(2), 241-255.
- Délano, A. (2011). *Mexico and its Diaspora in the United States: Policies of Emigration since 1848*. Cambridge: Cambridge University Press.

- Delwit, P., Külahci, E., & Van de Walle, C. (Eds.). (2004). *The europarties: organisation and influence*. Bruxelles: Éditions de l'Université de Bruxelles.
- Deschouwer, K. (2006). Political parties as multi-level organizations. In R. S. Katz & W. Crotty (Eds.), *Handbook of party politics* (pp. 291-300). London: Sage.
- Detterbeck, K. (2012). *Multi-level party politics in Western Europe* (Vol. 2). Basingstoke: Palgrave Macmillan.
- Detterbeck, K., & Hepburn, E. (2010). Party politics in multi-level systems: party responses to new challenges in European democracies. In J. Erk & W. Swenden (Eds.), *New Directions in Federalism Studies* (pp. 106-125). London & New York: Routledge.
- Dufoix, S., Guerassimoff, C., & Tinguay, A. d. (Eds.). (2010). *Loin des yeux, près du coeur: les États et leurs expatriés*. Paris: Presses de Sciences Po.
- Dumitru, S. (2014). Qu'est-ce que le nationalisme méthodologique? *Raisons politiques*, 54(2), 9-22.
- Duverger, M. (1951). *Les partis politiques*. Paris: Armand Colin.
- Ellis, A., Navarro, C., Morales, I., & Wall, A. (Eds.). (2007). *Voting from abroad: The international IDEA handbook*. Stockholm: International Idea.
- Escobar, C., Arana, R., & McCann, J. A. (2015). Expatriate voting and migrants' place of residence: Explaining transnational participation in Colombian elections. *Migration Studies*, 3(1), 1-31.
- Fair, C. C. (2005). Diaspora involvement in insurgencies: Insights from the Khalistan and Tamil Eelam movements. *Nationalism and Ethnic Politics*, 11(1), 125-156.
- Fitzgerald, D. (2006). Rethinking emigrant citizenship. *NYUL Rev.*, 81, 90.
- Fitzgerald, D. (2009). *A nation of emigrants: How Mexico manages its migration*. Berkeley: University of California Press.
- Fox, J. (2005). Unpacking "transnational citizenship". *Annual Review of Political Science*, 8, 171-201.
- Fuglerud, Ø. (1999). *Life on the outside: The Tamil Diaspora and long-distance nationalism*. London: Pluto Press.
- Gamlen, A. (2008). The emigration state and the modern geopolitical imagination. *Political Geography*, 27(8), 840-856.
- Gherghina, S., & Soare, S. (ce numéro). Une communauté qui n'est plus en transition. Le cas de l'organisation des partis roumains à l'étranger. *Revue internationale de politique comparée*.
- Glick Schiller, N., Basch, L., & Szanton Blanc, C. (1994). *Nations unbound: Transnational projects, postcolonial predicaments, and deterritorialized nation-states*. London: Gordon and Breach.
- Goreau-Ponceaud, A. (2009). La diaspora tamoule en France: entre visibilité et politisation. *EchoGéo*. Retrieved from <https://journals.openedition.org/echogeo/11157>
- Guarnizo, L. E., Portes, A., & Haller, W. (2003). Assimilation and transnationalism: determinants of transnational political action among contemporary migrants. *American journal of sociology*, 108(6), 1211-1248.
- Haegel, F. (Ed.) (2007). *Partis politiques et système partisan en France*. Paris: Presses de Sciences Po.
- Hanafi, S. (2003). Rethinking the Palestinians Abroad as a Diaspora: The Relationships between the Diaspora and the Palestinian Territories. *International Social Science Review*, 4(1-2), 157-182.
- Haroun, M.-A. (1986). *La 7e wilaya: la guerre du FLN en France, 1954-1962*. Paris: Seuil.
- Hartmann, C. (2015). Expatriates as voters? The new dynamics of external voting in Sub-Saharan Africa. *Democratization*, 22(5), 906-926.

- Hartnett, L. A. (2019). Relief and revolution: Russian émigrés' political remittances and the building of political transnationalism. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, à paraître, 1-17. doi:<https://doi.org/10.1080/1369183X.2018.1554290>
- Itzigsohn, J. (2000). Immigration and the boundaries of citizenship: The institutions of immigrants' political transnationalism. *International Migration Review*, 34(4), 1126-1154.
- Itzigsohn, J. (2012). A 'transnational nation'? Migration and the boundaries of belonging. In T. Lyons & P. G. Mandaville (Eds.), *Politics from Afar: Transnational Diasporas and Networks* (pp. 181-196). London: Hurst.
- Izquierdo, J.-M. (ce numéro). Quand la greffe prend. EAJ-PNB s'étend au-delà de la frontière. *Revue internationale de politique comparée*.
- Jaroszyńska-Kirchmann, A. D. (2004). *The Exile Mission: The Polish Political Diaspora and Polish Americans, 1939-1956*. Athens (Oh.): Ohio University Press.
- Jaulin, T. (2014). Géographie du vote à distance: l'élection tunisienne de 2011 à l'étranger. *L'Espace Politique*(23).
- Jaulin, T., & Nilsson, B. (2015). Voter ici et là-bas: les Tunisiens à l'étranger depuis 2011. *Revue européenne des migrations internationales*, 31(3), 41-71.
- Jones-Correa, M. (1998). Different paths: Gender, immigration and political participation. *International Migration Review*, 32(2), 326-349.
- Kalyvas, S. N. (1996). *The rise of Christian democracy in Europe*. Ithaca: Cornell University Press.
- Kastoryano, R. (2006). Vers un nationalisme transnational. Redéfinir la nation, le nationalisme et le territoire. *Revue française de science politique*, 56(4), 533-553.
- Katz, R. S., & Mair, P. (1995). Changing models of party organization and party democracy: the emergence of the cartel party. *Party politics*, 1(1), 5-28.
- Kernalegenn, T. (2014). Régions et peuples solidaires, un parti pour les périphéries? In T. Kernalegenn & R. Pasquier (Eds.), *L'Union démocratique bretonne. Un parti autonomiste dans un État unitaire* (pp. 41-57). Rennes: Presses universitaires de Rennes.
- Kernalegenn, T. (2019). *The French diaspora as extraterritorial region? Sovereignty, democracy and emigration*. Paper presented at the Council for European Studies 26th International Conference of Europeanists, Madrid.
- Kernalegenn, T., & Pellen, C. (ce numéro). En Marche Français expatriés ! L'émergence d'un nouvel acteur politique parmi les Français établis à l'étranger. *Revue internationale de politique comparée*.
- Key, V. O. J. (1964). *Politics, parties, and pressure groups*. New York: Crowell.
- Koukoutsaki-Monnier, A. (2012). Deterritorialising the nation? Internet and the politics of the Greek-American diaspora. *Nations and nationalism*, 18(4), 663-683.
- Krouwel, A. (2006). Party models. In R. S. Katz & W. J. Crotty (Eds.), *Handbook of party politics* (pp. 249-269). London: Sage.
- Lacroix, T. (2005). L'engagement citoyen des Marocains de l'étranger: Les migrants et la démocratie dans les pays d'origine. *Hommes & migrations*, 1256, 89-102.
- Lacroix, T., Levitt, P., & Vari-Lavoisier, I. (2016). Social remittances and the changing transnational political landscape. *Comparative Migration Studies*, 4(1), 441-445.
- Lafleur, J.-M. (2013). *Transnational politics and the state: The external voting rights of diasporas*. New York & London: Routledge.
- Lafleur, J.-M., & Sánchez-Domínguez, M. (2015). The political choices of emigrants voting in home country elections: A socio-political analysis of the electoral behaviour of Bolivian external voters. *Migration Studies*, 3(2), 155-181.

- Laguerre, M. (1999). *Diasporic Citizenship: Haitian Americans in Transnational America*. New York: St Martin's Press.
- Laguerre, M. (2013). *Parliament and Diaspora in Europe*. New York: Palgrave Macmillan US.
- Lahiri, S. (2013). *Indians in Britain: Anglo-Indian encounters, race and identity, 1880-1930*. London: Routledge.
- Landolt, P. (2008). The transnational geographies of immigrant politics: Insights from a comparative study of migrant grassroots organizing. *The Sociological Quarterly*, 49(1), 53-77.
- Lawson, K., & Merkl, P. H. (Eds.). (2014). *When parties fail: emerging alternative organizations*. Princeton: Princeton University Press.
- Levitt, P. (2001). Transnational migration: taking stock and future directions. *Global Networks*, 1(3), 195-216.
- Levitt, P., & De la Dehesa, R. (2003). Transnational migration and the redefinition of the state: Variations and explanations. *Ethnic and racial studies*, 26(4), 587-611.
- Lillo, N. (ce numéro). Le Parti communiste d'Espagne et l'immigration « économique » (1956-1980). *Revue internationale de politique comparée*.
- Lindio-McGovern, L. (2013). *Globalization, labor export and resistance: A study of Filipino migrant domestic workers in global cities*. London: Routledge.
- Linz, J. J., & Gispert, C. (2004). Quel avenir pour les partis politiques dans les démocraties contemporaines? *Pôle Sud*, 21(2), 55-68.
- López-Guerra, C. (2005). Should expatriates vote? *Journal of Political Philosophy*, 13(2), 216-234.
- Lyon, A. J., & Uçarer, E. M. (2001). Mobilizing ethnic conflict: Kurdish separatism in Germany and the PKK. *Ethnic and racial studies*, 24(6), 925-948.
- Maas, W. (2013). *Multilevel citizenship*. Philadelphia: University of Pennsylvania Press.
- McConnell, F. (2009). Governments-in-exile: statehood, statelessness and the reconfiguration of territory and sovereignty. *Geography Compass*, 3(5), 1902-1919.
- Meseguer, C., & Burgess, K. (2014). International migration and home country politics. *Studies in Comparative International Development*, 49(1), 1-12.
- Misra, A. (2003). A nation in exile: Tibetan diaspora and the dynamics of long distance nationalism. *Asian Ethnicity*, 4(2), 189-206.
- Østergaard-Nielsen, E. (2003a). *Transnational politics: Turks and Kurds in Germany*. London: Routledge.
- Østergaard-Nielsen, E. (Ed.) (2003b). *International migration and sending countries: perceptions, policies and transnational relations*. Basingstoke, Hampshire: Palgrave Macmillan.
- Østergaard-Nielsen, E., & Ciornei, I. (2019a). Making the absent present: Political parties and emigrant issues in country of origin parliaments. *Party politics*, 25(2), 153-166.
- Østergaard-Nielsen, E., & Ciornei, I. (2019b). Political parties and the transnational mobilisation of the emigrant vote. *West European Politics*, 42(3), 618-644.
- Panbianco, A. (1988 [1982]). *Political parties: organization and power*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Pearlman, W. (2014). Competing for Lebanon's diaspora: Transnationalism and domestic struggles in a weak state. *International Migration Review*, 48(1), 34-75.
- Pedraza, S. (2007). *Political disaffection in Cuba's revolution and exodus*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Pellen, C. (2013). À la conquête de l'Amérique. *Revue française de science politique*, 63(6), 1137-1162.

- Portes, A. (1997). Immigration theory for a new century: Some problems and opportunities. *International Migration Review*, 31(4), 799-825.
- Portes, A., Escobar, C., & Radford, A. W. (2007). Immigrant transnational organizations and development: A comparative study. *International Migration Review*, 41(1), 242-281.
- Portes, A., Guarnizo, L. E., & Landolt, P. (1999). The study of transnationalism: pitfalls and promise of an emergent research field. *Ethnic and racial studies*, 22(2), 217-237.
- Ragazzi, F. (2009). The invention of the Croatian diaspora: unpacking the politics of “diaspora” during the war in Yugoslavia. *Global Migration and Transnational Politics, Working Paper*, 10.
- Rhodes, S., & Harutyunyan, A. (2010). Extending citizenship to emigrants: Democratic contestation and a new global norm. *International Political Science Review*, 31(4), 470-493.
- Roberts, B. R., Frank, R., & Lozano-Ascencio, F. (1999). Transnational migrant communities and Mexican migration to the US. *Ethnic and racial studies*, 22(2), 238-266.
- Sabates-Wheeler, R., & Feldman, R. (Eds.). (2011). *Migration and social protection: Claiming social rights beyond borders*. Basingstoke: Palgrave Macmillan.
- Sampugnaro, R. (2017). The Italian foreign constituency and its MPs. *Contemporary Italian Politics*, 9(2), 162-184.
- Sartori, G. (2011 [1976]). *Partis et systèmes de partis. Un cadre d'analyse*. Bruxelles: Ed. de l'Université de Bruxelles.
- Sayad, A. (1977). Les trois « âges » de l'émigration algérienne en France. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 15(1), 59-79.
- Scarrow, S. E. (2006). The nineteenth-century origins of modern political parties: The unwanted emergence of party-based politics. *Handbook of party politics*, 16-24.
- Schattschneider, E. E. (2009 [1942]). *Party Government. American government in action*. New Brunswick (NJ): Transaction Publishers.
- Schiller, N. G. (2005). Long-distance nationalism. In M. Ember, C. R. Ember, & I. Skoggard (Eds.), *Encyclopedia of diasporas: Immigrant and refugee cultures around the world* (Vol. 1, pp. 570-580). New York: Kluwer Academic/Plenum Publishers.
- Skrbiš, Z. (2017). *Long-distance nationalism: diasporas, homelands and identities*. London: Routledge.
- Tchingankong Yanou, M. (ce numéro). Le champ politique camerounais « à l'étranger » au travers des rivalités entre partis politiques. *Revue internationale de politique comparée*.
- Timuş, N., & Lightfoot, S. (2014). Europarties: Between the processes of 'deepening' and 'widening'. *Acta Politica*, 49(1), 1-4.
- Tintori, G. (2011). The transnational political practices of “Latin American Italians”. *International Migration*, 49(3), 168-188.
- Van Haute, E. (2011). *Adhérer à un parti. Aux sources de la participation politique*. Bruxelles: Éditions de l'Université de Bruxelles.
- Van Haute, E., & Sauger, N. (2018). Partis politiques et systèmes partisans. In Y. Déloye & J.-M. De Waele (Eds.), *Politique comparée. Traité de science politique* (pp. 575-610). Bruxelles: Bruylant.
- Vuilleumier, M. (2005). Étrangers. In *Dictionnaire historique de la Suisse* (pp. 618-626). Berne: Académie suisse des sciences humaines et sociales.
- Waldinger, R. (2013). Immigrant transnationalism. *Current Sociology*, 61(5-6), 756-777.
- Weber, M. (2003 [1917-1919]). *Le savant et le politique*. Paris: La Découverte.
- Wright, W. E. (1971). *A comparative study of party organizations*. Columbus: Merrill Publishing Company.
- Yung-Ching, C. (1989). The Kuomintang and Democratic Movements in Early Republican China. *Chinese Studies in History*, 23(1), 38-54.

Zederman, M. (ce numéro). « Faire parti » à distance. Partis politiques tunisiens pro- et anti-régime Ben Ali en France. *Revue internationale de politique comparée*.